

RESOLUTIONS DE LA DOUZIEME CONFERENCE GENERALE DE PARBICA

Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 6 octobre 2007

A l'occasion de la 12^e édition de la Conférence générale de PARBICA, qui a eu lieu du 1^{er} au 6 octobre 2007, les archivistes et les gestionnaires de documents de la région Pacifique qui se sont réunis à Nouméa, Nouvelle-Calédonie, ont adopté les résolutions suivantes :

1. DECLARATION DE PARBICA SUR LE THEME ARCHIVES SANS FRONTIERES : COOPERATION ET SOLUTIONS PARTAGEES

- 1.1 Rappelant que des systèmes robustes de création et de gestion des documents, de même que la conservation et la préservation des archives sont le fondement de bonnes pratiques commerciales, tout en étant essentiels à la bonne gouvernance et à la mémoire collective dans tous les états, nations et territoires du Pacifique
- 1.2 Reconnaissant que les frontières culturelles, professionnelles, technologiques, géopolitiques et celles liées à la formation ont une incidence sur l'aptitude de nombreux états, nations et territoires à remplir cette mission
- 1.3 Rappelant qu'en dépit de ces frontières, des intérêts et problèmes communs sont partagés par tous les responsables des archives et des documents de la zone Pacifique, particulièrement dans les domaines de la formation, de l'accès, de la conservation et de la préservation, des traditions orales et de l'archivage numérique
- 1.4 Reconnaissant que les membres de PARBICA ont un rôle clé à jouer dans la gestion des documents et qu'ils sont les gardiens de la mémoire et les instigateurs potentiels de changements majeurs dans leurs états, nations et territoires respectifs
- 1.5 Reconnaissant les liens de longue date qu'entretient le PARBICA avec de nombreuses organisations riches en expertise et en ressources et la volonté de nombreuses autres de s'associer à nous afin de participer au développement de systèmes robustes d'archivage et de gestion de documents dans toute la région du Pacifique
- 1.6 Soulignant la nécessité pour les institutions du secteur de l'archivage de coopérer les unes avec les autres si elles veulent réussir à développer des systèmes fiables capables de sous-tendre la bonne gouvernance et de préserver la mémoire de la zone Pacifique à l'ère du numérique

DEPASSER LES FRONTIERES CULTURELLES

- 1.7 Exhorter les institutions du secteur de l'archivage dans le Pacifique à redoubler d'efforts dans leur travail avec les communautés locales afin d'intégrer dans les programmes d'archivage les perspectives locales, qui sont un élément central de la mémoire de leurs états, nations et territoires respectifs
- 1.8 Demander aux institutions du secteur de l'archivage de coopérer avec d'autres institutions culturelles afin de garantir la documentation et la protection des traditions orales et d'autres formes de mémoire traditionnelle pour le futur

DEPASSER LES FRONTIERES LIEES A LA FORMATION

- 1.9 Demander aux institutions membres de PARBICA de se servir de la boîte à outils *PARBICA L'archivage et la bonne gouvernance* pour promouvoir la formation à l'archivage dans leurs états, nations et territoires respectifs
- 1.10 Demander instamment aux institutions du secteur de l'archivage de travailler avec leurs instituts d'administration publique respectifs afin de développer des petits cours de formation sur l'archivage
- 1.11 Demander instamment à PARBICA de faciliter le partage des informations sur les cours d'apprentissage et de formation, les bourses et les ressources offertes ou disponibles dans la région

DEPASSER LES FRONTIERES PROFESSIONNELLES

- 1.12 Inviter les organismes professionnels partageant des intérêts avec le PARBICA à renforcer leurs liens avec le PARBICA et à développer des projets communs
- 1.13 Reconnaisant la contribution vitale des collections de recherche du Pacifique à l'archivage dans le Pacifique, demander instamment aux institutions détentrices de ces collections d'assister le PARBICA dans sa mission de développement de l'archivage dans la zone Pacifique

DEPASSER LES FRONTIERES GEOPOLITIQUES

- 1.14 Demander instamment aux gouvernements du Pacifique d'encourager leurs délégations au Forum des îles du Pacifique à faire reconnaître l'archivage comme composante essentielle de la bonne gouvernance dans le cadre du Plan Pacifique
- 1.15 Recommander que la boîte à outils *PARBICA Archivage et la bonne gouvernance* soit reconnue comme une initiative soutenant la priorité de bonne gouvernance définie dans le Plan Pacifique
- 1.16 Exhorter les délégués des commissions de service public présents à PARBICA 12 à répandre le message de bonne pratique d'archivage auprès des cadres dirigeants de leurs pays respectifs et à encourager leurs collègues des commissions de service public du Pacifique à systématiquement inscrire la question de l'archivage dans la région à l'ordre du jour de leurs futures réunions

2. RECOMMANDATIONS DE PARBICA

- 2.1 Demander instamment au Bureau PARBICA de revoir la Constitution de PARBICA pour s'assurer qu'elle est l'expression des souhaits des membres de PARBICA
- 2.2 Demander instamment au Président de PARBICA, en sa qualité de membre du Comité exécutif du Conseil International des Archives, de continuer à plaider en faveur des territoires français du Pacifique qui cherchent à devenir membre de Catégorie A de l'ICA

- 2.3 Demander instamment au Bureau PARBICA de développer un document qui définira le cadre et le contexte de l'archivage et la bonne gouvernance et dont les membres pourront se servir lorsqu'ils s'adresseront à leurs délégations au Forum des îles du Pacifique
- 2.4 Demander au PARBICA d'identifier les ressources professionnelles disponibles pour la collecte des traditions orales et l'accès des membres à ces traditions
- 2.5 Demander au Bureau PARBICA de chercher à formaliser sa relation avec le Pacific Manuscripts Bureau (PAMBU)
- 2.6 Demander au Bureau PARBICA de chercher à identifier les moyens permettant de soutenir l'action de conservation et de préservation des archives dans la région du Pacifique
- 2.7 Demander instamment à PARBICA d'identifier les opportunités de formation et les possibilités d'élargissement des moyens dont disposent les institutions du secteur de l'archivage pour protéger la mémoire des communautés traditionnelles, en suivant l'exemple des pays ayant mis de tels programmes
- 2.8 Demander instamment au PARBICA de poursuivre son travail avec le Bureau de l'UNESCO pour les Etats du Pacifique afin de soutenir le programme Mémoire du monde dans le Pacifique

3. MOTIONS DE REMERCIEMENT

- 3.1 Exprimer notre plus grande gratitude et notre reconnaissance à Ismet Kurtovitch et au personnel du Service des archives de la Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'à Cameron Diver et Marie-Paule Caruso de la Cellule de coopération régionale et des relations extérieures, pour la qualité de l'organisation de cette conférence et l'accueil chaleureux qui nous a été réservé
- 3.2 Exprimer notre satisfaction quant aux ateliers de formation sur l'archivage et la bonne gouvernance, l'archivage numérique et les bases de l'archivage organisés dans le cadre de cette conférence, ainsi que vis-à-vis des sessions de la conférence consacrées à la coopération et aux solutions partagées dans le Pacifique
- 3.3 Adresser nos remerciements au AusAid Pacific Governance Support Program et aux National Archives of Australia pour le développement de l'excellente boîte à outils PARBICA *Archivage et bonne gouvernance* et vivement conseiller que ce projet soit poursuivi en développant des produits supplémentaires pour la boîte à outils et en soutenant sa mise en œuvre au travers de projets de formation et de partenariat dans les états, nations et territoires du Pacifique
- 3.4 Remercier les entités suivantes pour leur généreux soutien sans lequel cette rencontre importante n'aurait pu avoir lieu :
 - Gouvernement de Nouvelle-Calédonie : Direction des affaires culturelles et coutumières et Cellule de coopération régionale et des relations extérieures
 - AusAid Pacific Governance Support Program
 - ADCK, Centre Culturel Tjibaou
 - Secrétariat de la Communauté du Pacifique
 - UNESCO
 - Conseil International des Archives
 - Association des archivistes français
 - Australian Society of Archivists (Association australienne des archivistes)



- Datafilm (Nouvelle-Calédonie)
 - National Archives of Australia (Archives nationales d'Australie)
 - Archives New Zealand (Archives de Nouvelle-Zélande)
- 3.5 Remercier les délégués aux commissions de service public du Pacifique présents au PARBICA 12 pour leur contribution aux discussions et leur soutien enthousiaste concernant l'importance de l'amélioration de l'archivage dans le Pacifique, et se réjouir de notre future collaboration avec ce groupe
- 3.6 Adresser des remerciements tout particuliers aux personnes suivantes pour nous avoir fait l'honneur de leur présence et pour leur soutien :
- M. Harold Martin, Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - M. Jimmie Rogers, Directeur général, Secrétariat de la Communauté du Pacifique
 - Sénateurs coutumiers de Nouvelle-Calédonie
 - M. Edward Vrkic, Cadre dirigeant, Forum des îles du Pacifique
 - M. Régis Vendegou, Directeur, Direction des affaires culturelles et coutumières
 - M. Emmanuel Kasarherou, Directeur, Centre Culturel Tjibaou
 - M. Abel Caine, Bureau de l'UNESCO pour les Etats du Pacifique
 - Mme Norehan Jaaffar, National Archives of Malaysia (Archives nationales de Malaisie)
 - Mme Christine Martinez et Mme Geneviève Etienne, Archives de France
- 3.7 Faire part de notre reconnaissance au Bureau PARBICA pour l'excellent travail qu'il a réalisé dans l'élaboration d'un programme stimulant sur le thème Archives sans frontières : Coopération et solutions partagées, et pour avoir permis aux protagonistes de la région d'y participer